

Emplois saisonniers été 2019



Pour les postes d'emplois saisonniers pour cet été à Toulouse Métropole il faut faire sa demande :

66

avant le 12 mars 2019 à la mairie de Brax.

Critère de recevabilité des candidatures :

- être âgé d'au moins 18 ans
- ne pas avoir travaillé plus de 2 saisons dans un service de la ville et/ou de Toulouse Métropole
- être prioritairement étudiant

Pièces à joindre à la demande :

- un curriculum vitae qui précise : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, niveau de diplôme, la détention ou non du permis de conduire et d'un moyen de locomotion (à préciser), ainsi que les expériences antérieures notamment dans les services de la ville de Toulouse ou de la communauté urbaine.
- une lettre de motivation, comportant les disponibilités exactes du candidat entre le mois de mai et septembre 2019 et les disponibilités éventuelles à travailler les soirs et week-end.
- une copie de la carte étudiant ou l'attestation de scolarité.

Les emplois proposés sont à pourvoir dans les services techniques (nettoisement, voirie, bâtiment, collecte de déchets...) et requièrent de très bonnes aptitudes physiques. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.